

## **SAGE Marque-Deûle**

### **Commission Locale de l'Eau**

Compte rendu

*Le 23 septembre 2013 à 14h30*

*Mairie de Fouquières-lez-Lens*

#### **Ordre du jour de la Commission Locale de l'Eau:**

- Election du Président
- Election des Vice-Présidents
- Validation des nouvelles règles de fonctionnement de la CLE
- Election des membres du Bureau de la CLE

**La liste des participants est indiquée en page finale du compte rendu.**



## Préambule

### Mot d'introduction

Le Président sortant, M. GRIMONPREZ, accueille les membres de la Commission Locale de l'Eau et les remercie pour leur présence et leur engagement pour l'élaboration du SAGE Marque-Deûle.

Il précise que cette réunion est dédiée :

- au renouvellement de l'équipe exécutive de la CLE : Président, Vice-Présidents et membres du Bureau de la CLE, suite au nouvel arrêté préfectoral du 02/08/13 ;
- à la validation des nouvelles règles de fonctionnement de la CLE.

## Renouvellement des instances de la CLE

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion initiale le 09 septembre 2013, une nouvelle réunion a été organisée hors nécessité le quorum, conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, afin de procéder au renouvellement des instances de la CLE, ainsi qu'à la validation des nouvelles règles de fonctionnement de la CLE.

### 1. Renouvellement de l'équipe exécutive de la CLE

#### o *Election du Président de la CLE :*

M. GRIMONPREZ, Président sortant, est candidat à sa réélection. Un appel aux candidatures concurrentes est réalisé. Aucun candidat ne se déclare.

Il est alors procédé à l'engagement du scrutin à main levée. Le collège des élus désigne à l'unanimité M. GRIMONPREZ comme Président de la CLE.

#### o *Election des Vice-Présidents :*

L'équipe sortante composée de MM. CACHEUX (Vice-Président de Lille Métropole), BOUCHEZ (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin) et STASZEWSKI (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin) est également candidate à sa réélection, respectivement pour présider les Commissions thématiques « eau », « risques » et « usages ».

Un appel à candidature supplémentaire est réalisé en séance. Aucun candidat ne se déclare.

Il est alors procédé à l'engagement du scrutin à main levée. Le collège des élus renouvelle à l'unanimité dans ses fonctions l'équipe sortante.

## Validation des nouvelles règles de fonctionnement de la CLE

Présentation des modifications : Mme MALTA-BEY, LMCU

Deux modifications des règles de fonctionnement de la CLE sont portées à la validation des membres de la CLE. Il s'agit :

- de la disparition de la notion de « suppléants » pour les membres de la CLE. Celle-ci est remplacée par la notion de « mandats » pouvant être donnés entre les membres de la CLE en cas d'absence. Cette modification est impulsée par le Code de l'Environnement ;
- du passage de trois à quatre représentants du collège des usagers au sein du Bureau de la CLE.

Suite au souhait de la DREAL formulée en CLE du 09 septembre dernier, il a été proposé de modifier le descriptif des thématiques traitées par la Commission « développement durable des usages de l'eau » afin qu'il soit expurgé de la phrase suivante :

« [...] »

- **Commission 4 : développement durable des usages de l'eau**  
La commission sera chargée de l'examen des thématiques suivantes :

- ~~Le transport fluvial et la canalisation des cours d'eau~~
- Le tourisme fluvial
- Les activités de sport et de loisirs »

Cependant, M. BOUCHEZ, Président de cette Commission thématique, ne souhaite pas que soit modifié ce descriptif car il respecte la réglementation en vigueur.

M. DUTILLEUL précise néanmoins que la formulation actuelle pourrait faire penser que l'on encourage la canalisation des cours d'eau, et non l'exploitation des cours d'eau canalisés, le sens voulu de ce descriptif.

M. GRIMONPREZ propose alors de se renseigner auprès des autres SAGE afin de connaître la formulation utilisée en règle générale.

Ainsi, en dehors de cette modification d'ordre sémantique, et afin de ne pas bloquer le renouvellement des membres du Bureau de la CLE, l'ensemble de la CLE est appelé à valider par vote ces deux modifications des règles de fonctionnement. Celles-ci sont approuvées à l'unanimité.

La modification du descriptif de la Commission thématique 4 se fera ultérieurement.

## Election des membres du Bureau de la CLE

### ○ Désignation des membres du Bureau de la CLE :

Le Président de la CLE et les Vice-Présidents sont membres de droit du Bureau de la CLE.

Trois représentants du collège de l'Etat sont désignés par nomination du Préfet. Celle-ci, établie le 30/08/13, désigne : la DDTM 59, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la DREAL.

Les règles de fonctionnement de la CLE indiquent que quatre représentants du collège des usagers doivent être désignés par leurs pairs pour intégrer le Bureau de la CLE. Quatre candidats ont souhaité intégrer le comité exécutif restreint. Il s'agit de :

- Mme VILLERS : Association Environnement Développement Alternatif ;
- Mme JOLY : Association Nord Nature Environnement ;

- Mme SPRIET : Chambre d'Agriculture de Région ;
- M. FERTELLE : Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Un appel à candidature supplémentaire est réalisé en séance. Aucun candidat ne se déclare.

Sur la base de ces candidatures et de cette modification réglementaire, le collège des usagers est appelé à valider ces représentations. Celles-ci sont acceptées à l'unanimité.

#### **Mot de conclusion du Président**

**Liste des participants :**

Nom / Rôle	Organisme	Présent	Excusé	Pouvoir donné à
<b>AUBERT Géraldine</b>	Agence de l'Eau Artois-Picardie	X		
<b>THEROUANNE Max</b>	Agence Régionale de Santé	X		
<b>SPRIET Thérèse</b>	Chambre d'Agriculture de Région	X		
<b>FIEVET Nicolas</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie de Région		X	
<b>SPLINGARD Régine</b>	Comité Régional de Tourisme		X	
<b>STASZEWSKI Bernard</b>	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin		X	<b>Michel BOUCHEZ</b>
<b>BOUCHEZ Michel</b>	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	X		
<b>MAILLARD Laurent</b>	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	X		
<b>DUTILLEUL Thierry</b>	DDTM 59	X		
<b>JEDELE Julien</b>	DDTM 62	X		
<b>DESMARETZ Florence</b>	DDTM 62	X		
<b>CLERC Emmanuelle</b>	DREAL		X	
<b>THENOT Aurélie</b>	DREAL		X	
<b>CALVEZ-MAES Caroline</b>	DREAL		X	
<b>VILLERS Anita</b>	Environnement Développement Alternatif		X	
<b>FERTELLE Jean-Jacques</b>	Fédération de Pêche 59 et 62		X	<b>Chambre d'Agriculture de Région</b>
<b>LOTTE Mélanie</b>	LMCU	X		
<b>MALTA-BEY Victoire</b>	LMCU	X		
<b>CACHEUX Alain</b>	LMCU		X	<b>Francis GRIMONPREZ</b>
<b>GRIMONPREZ Francis</b>	LMCU – Président de la CLE	X		
<b>GRAS Christophe</b>	Mairie d'Annœullin	X		
<b>CHOCRAUX Bernard</b>	Mairie de Cappelle-en-Pévèle		X	
<b>LEROUX Jean-Luc</b>	Mairie de Quiéry-la-Motte		X	<b>Christophe GRAS</b>
<b>JOLY Marie-Laure</b>	Nord Nature Environnement		X	
<b>GUICHARD Christophe</b>	Ports de Lille	X		
<b>Un représentant</b>	Voies Navigables de France		X	